Le CDI, comment ça marche ?

publié le 20/09/2017

Beaucoup ont déjà poussé la porte du CDI cette année et connaissent déjà le **CDI** (Centre de Documentation et d'Information) du collège.
Cette année cependant, quelques nouveautés sont à noter, comme une ouverture élargie grâce à l'arrivée d'un second professeur documentaliste.

Pour tout savoir, cliquer sur l'image ci-dessous.

A très bientôt.

Mmes Grolleau et Roger, vos Professeurs Documentalistes

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.